

Adhésion au programme Secondaire en spectacle pour l'année 2017-2018

Secondaire en spectacle, c'est une finale locale dans chacune des écoles participantes, c'est la tenue de trois (3) finales régionales au Bas-Saint-Laurent, soit une finale régionale par secteur et c'est un Rendez-vous panquébécois.

Veillez noter qu'en raison de l'augmentation du soutien financier 2017-2018 octroyé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le programme Secondaire en spectacle (SES), les coûts d'adhésion au programme pour l'édition 2017-2018 ont été revus à la baisse :

- | | | | |
|----------------------|--------|------------------------|--------|
| • 0 à 250 élèves : | 100 \$ | • 501 à 750 élèves : | 300 \$ |
| • 251 à 500 élèves : | 200 \$ | • 751 élèves et plus : | 400 \$ |

MODALITÉS D'ENTENTE

L'École s'engage à :

- Identifier un répondant ou une répondante pour promouvoir et informer les jeunes sur le concept, participer aux rencontres de concertation avec la coordination régionale et s'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de sa finale régionale ;
- Inscrire son école sur le site de SES avant le 17 novembre 2017 et obtenir son code d'accès pour l'Espace organisateur du site Internet de SES ;
- Connaître et respecter les règlements et les valeurs du programme SES qui sont disponibles sur l'Espace organisateur du site Internet de SES ;
- Appliquer la politique de vérification des antécédents judiciaires ainsi que la politique d'utilisation de l'image de marque disponibles sur l'Espace organisateur du site Internet de SES ;
- Inscrire sa finale locale sur le site de SES au moins 1 mois avant la tenue de l'événement ;
- Inscrire tous les participants et les numéros de la finale locale incluant les devis techniques et les fichiers audiovisuels, s'il y a lieu, dans l'Espace organisateur du site Internet de SES ;
- Réaliser une finale locale selon les normes du programme SES ;
- Transférer, à l'endroit prévu sur l'Espace organisateur, les informations concernant les participants et les numéros issus de la finale locale qui participeront à la finale régionale au moins 7 jours avant la tenue de la finale régionale ;
- Compléter le rapport de la finale locale dans l'Espace organisateur du site Internet de SES au plus tard 2 semaines après sa réalisation ;
- Assurer et encadrer la participation des jeunes de l'école à la Finale régionale (date limite pour la tenue d'une finale régionale : 15 avril 2018) ;
 - ✓ **Finale régionale de Mont-Joli, 7 avril 2018** (Secteur Est - Commission scolaire des Phares et Commission scolaire des Monts-et-Marées)
 - ✓ **Finale régionale de Dégelis (date à déterminer)** (Secteur centre - Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs)
 - ✓ **Finale régionale de Rivière-du-Loup ou La Pocatière (23 mars 2018)** (Secteur Ouest – Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup)

- Transférer et compléter, s'il y a lieu, les informations concernant l'inscription des participants et les numéros issus de la finale régionale qui participeront au Rendez-vous panquébécois de SES sur l'Espace organisateur dans la semaine suivant la finale régionale ou au plus tard le 15 avril 2018 ;
- Assurer et encadrer la participation des jeunes de l'école au Rendez-vous panquébécois 2018 qui se déroulera du 17 au 20 mai, à La Malbaie.

L'URLS du Bas-Saint-Laurent s'engage à :

METTRE À LA DISPOSITION DES ÉCOLES LE MATÉRIEL SUIVANT :

- Articles promotionnels (affiches, autres éléments) ;
- Guide de référence ;
- Site Internet incluant l'accès à l'espace organisateur ;
- Vidéos promotionnelles.

SOUTENIR LES ÉCOLES PAR LE BIAIS D'UNE PERSONNE-RESSOURCE AFIN DE :

- Préparer, animer et assurer le suivi des rencontres de concertation ;
 - ✓ 1^{re} réunion – Octobre - Lancement du programme et mise en place des finales locales
 - ✓ 2^e réunion – Mars - Mise en place des finales régionales et suivis en lien avec les différents concours
 - ✓ 3^e réunion – Mai - Évaluation du programme et information prédépart pour le RVPQ
- Soutenir, sur demande, la réalisation des finales locales ;
- Aider à la coordination des finales régionales ;
- Remettre à l'organisation de chacune des trois finales régionales un montant de 500 \$;
- Remettre à l'organisation de chacune des trois finales régionales la subvention de la fondation Evenko de 300 \$ pour de la formation, sur présentation de pièces justificatives ;
- Élaborer le programme de soirée pour les finales régionales ;
- Assurer la relation avec les médias pour les finales régionales ;
- Former et encadrer le jury lors des finales régionales ;
- Assurer les modalités d'inscription au Rendez-vous panquébécois 2018 ;
- Coordonner la délégation du Bas-Saint-Laurent au Rendez-vous panquébécois 2018.